

# Sico demande le congédiement de six leaders syndicaux

par Léonce GAUDREAU

La direction de Sico Inc. demande le congédiement de six dirigeants syndicaux, avant d'engager la discussion sur le règlement du conflit qui dure depuis maintenant deux mois à ses usines de Québec et de Longueuil, ainsi que chez Crown Diamond, l'une de ses filiales.

Au début, la compagnie réclamait le congédiement de dix-sept des principaux leaders syndicaux pour finalement réduire ses prérequis à toute autre discussion à six congédiements. De cette "liste noire" patronale, on retrouve évidemment les noms du président du

syndicat des employés de l'usine de Beauport, Jean-Guy Papillon, et des deux directeurs de grève Yvon Gendron et Paul Sylvain.

La direction syndicale a tenu, hier, aux locaux de la CSN, une conférence de presse pour dénoncer la mauvaise foi de la partie patronale et annoncer que lors d'une rencontre la semaine dernière entre les deux parties, les représentants patronaux avaient exigé le congédiement de dix-sept leaders syndicaux.

C'était la première fois, depuis le déclenchement du lock-out le 21 mai dernier, qu'une séance de négociation avait pu être organisée

par le conciliateur gouvernemental, mais finalement la "négociation" attendue n'a pas eu lieu.

Rejoint au téléphone, un représentant de la compagnie a cependant annoncé que les exigences patronales avaient été réduites à cinq congédiements. M. André Tremblay, porte-parole officiel patronal pendant l'actuelle période de vacances, a, le plus simplement du monde, affirmé que la compagnie voulait rétablir la "paix industrielle" chez Sico et que cela ne pouvait se faire qu'en se débarrassant de "pommes pourries", en l'occurrence... trois dirigeants syndicaux.

Malgré ce lock-out, la compagnie a réussi à maintenir une bonne partie de sa production grâce au travail de ses nombreux cadres et avec l'aide de nouveaux employés. Le personnel de cadre et une bonne partie des employés de bureaux sont en vacances jusqu'à la fin de juillet, alors qu'une partie de la production continue avec les nouveaux employés que la compagnie a engagés pour remplacer le personnel syndiqué qu'elle a elle-même mis en lock-out il y a deux mois.

Le syndicat précise d'ailleurs que Sico a engagé 34 "scabs" dont une partie lui a été fournie par le service de main-d'oeuvre du Canada.

Le syndicat dénonce évidemment la collaboration offerte par ce service gouvernemental, payé à même l'argent du public, à une compagnie engagée des scabs. Un reproche identique a été lancé contre le service de police de Beauport et des tribunaux judiciaires.

M. Jean-Guy Papillon a affirmé que ce corps policier était presque entièrement au service de la protection de la compagnie, donnant d'ailleurs l'exemple d'une manifestation vendredi dernier au cours de laquelle toutes les voitures de patrouille de la municipalité étaient sur place. Il y avait dix-huit piqueteurs et, à la demande de la

compagnie, vingt-deux policiers sont intervenus pour permettre finalement au personnel de cadre et aux scabs de franchir les lignes de piquetage.

Une injonction avait limité le syndicat à six piqueteurs (trois pour chacune des deux entrées), mais les dirigeants du syndicat ont décidé de ne plus s'y conformer, malgré que des condamnations pour outrage au tribunal aient été déjà prononcées et que plusieurs autres sont à venir.

"Il vaut mieux faire de la prison que de perdre nos jobs", a déclaré le président du syndicat.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Lors de sa dernière visite à Québec, en mai dernier, Joe Clark avait visité le Salon du livre, à l'université, où il a pu admirer, avec sa femme Maureen (à droite), la méthode artisanale de l'atelier d'imprimerie de Mgr Félix-Antoine Savard, à Saint-Gilles.

## Bain de français de douze jours de Clark, à Québec

par Georges ANGERS  
du bureau du Soleil

OTTAWA — Joe Clark passera une dizaine de jours inconnu à Québec à la mi-août.

Il ne devrait d'ailleurs pas avoir grand mal à y parvenir au milieu des nombreux touristes américains et anglo-canadiens qui visitent régulièrement Québec.

Joe Clark sera accompagné pour l'occasion de son épouse, Maureen McTeer (et n'allez surtout pas l'appeler Mme Clark...).

Au fait Joe Clark, c'est le leader de l'Opposition conservatrice aux Communes et il vient perfectionner

son français à Québec. Si ce nom ne vous dit rien, regardez la vignette qui accompagne ce texte. Et si tout cela ne vous dit encore rien, consultez l'Association progressiste-conservatrice de votre comté, s'il en existe une.

Cette séance d'immersion en français, Joe Clark la fera en compagnie de son professeur de français d'Ottawa sous la supervision de l'École des langues du gouvernement fédéral.

M. Clark n'habitera pas dans une famille québécoise comme c'est d'habitude le cas. Imaginez, au rythme où voyagent les nouvelles à Québec, la quantité de visiteurs que cette famille québécoise recevrait.

Et puis cela dérangerait drôlement la concentration qui sera nécessaire à M. Clark pour perfectionner son français.

Pas question non plus d'étudier à l'université Laval: d'abord Joe Clark a déjà son professeur privé et ensuite sa présence risquerait de déranger les autres étudiants sans parler des embouteillages monstres aux cafétérias de l'université.

De toute façon Joe Clark n'entend pas se faire de capital politique avec ce séjour à Québec. Il va là pour travailler son français, nous a-t-on précisé à son bureau. Bien sûr il fera quelques apparitions publiques à Québec mais rien n'a encore été arrêté; les consultations se poursuivent.

## Le conseil de Fossambault, prêt à aller à la faillite

par Louis TANGUAY

Pendant que la population de Fossambault-sur-le-Lac commence à s'organiser pour manifester son mécontentement, les conseillers municipaux se disent prêts à sombrer avec leur bateau, au lieu de démissionner comme plusieurs en avaient laissé voir l'intention, la semaine dernière.

Mais le naufrage apparaît inévitable à moins que le ministère des Affaires municipales ne réponde favorablement aux deux demandes pour lesquelles un premier conseiller avait d'abord démissionné.

Car il faut à la municipalité une subvention d'équilibre budgétaire de l'ordre de \$50,000 pour couvrir le déficit d'opération de son réseau d'égouts construit en réponse à une ordonnance du gouvernement provincial.

Si le ministre Victor C. Goldbloom refuse, les édiles demeureront en poste, mais refuseront d'imposer une taxe supplémentaire déjà jugée inacceptable par les contribuables.

Si bien que, une fois toutes les ressources dépensées, le conseil ne pourra plus payer ses factures et sera ainsi placé face à la faillite ou à la tutelle.

La concrétisation de l'une ou l'autre de ces hypothèses forcerait le gouvernement à intervenir directement.

Mais le maire Fernand Luchési continue d'espérer que les réponses attendues viendront bientôt.

Cependant, l'impatience de la population risque d'augmenter si les autorités provinciales ne communiquent pas prochainement une décision favorable à la municipalité au sujet de la subvention et de l'annexion du territoire de la Plage Germain.

Déjà, hier soir, dans la salle du conseil, des citoyens parlaient d'organiser des processions suffisantes pour ralentir considérablement la circulation des villégiaturés attirés à cette plage publique, notamment pendant la fin de semaine.

Un tel ralentissement aurait vraisemblablement pour effet de détourner ces véhicules vers la route de ceinture traversant Ville du Lac Saint-Joseph.

Mais à ce genre de manifestation, le maire Luchési préfère le recours à tous les moyens normaux possibles pour faire pression sur le gouvernement.

D'autres citoyens ont avancé l'hypothèse d'une fusion éventuelle de Fossambault avec Sainte-Catherine, mais n'ont pas réussi à convaincre le maire de l'opportunité d'entreprendre une étude à ce sujet, bien que la mise en commun de certains services comme la protection contre l'incendie et l'enlèvement et la disposition des ordures ménagères soit déjà amorcée.

M. Luchési ne nie cependant pas que, d'ici quelques mois, il ait plutôt envie de passer dans le camp de ceux qui préconisent de manifester.

A voir l'attitude de quelque 150 citoyens massés, hier soir, à la salle municipale, on peut déduire que la volonté de manifester n'exclut pas un appui massif de la population à ses écus.

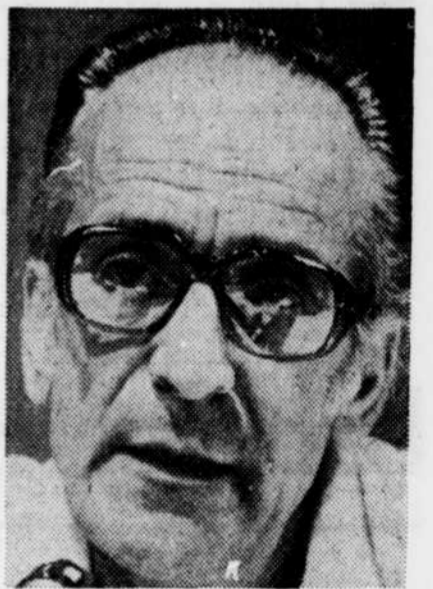
Ainsi, c'est avec en main une pétition contenant plus de 100 signatures qu'un citoyen est venu demander

le retour à son poste du conseiller Robert Morisset qui a démissionné, lundi dernier.

Par ailleurs, le maire Luchési a recueilli un fort encouragement quand il a entrepris de répliquer aux déclarations du maire J.-Arthur Bédard de la municipalité voisine de Ville du Lac.

Il a notamment affirmé que c'est la ville voisine plutôt que la sienne qui a décidé, par règlement, de se retirer du comité intermunicipal chargé d'étudier la question posée par la Plage Germain.

Il s'est par ailleurs dit prêt à discuter avec n'importe qui, n'importe où et n'importe quand, pour solutionner ce problème, en autant que Fossambault n'aura à payer que sa juste part des équipements d'aqueduc et d'égouts nécessaires à sa dépollution.



Le Soleil, Raynald Lavigne

Le maire Fernand Luchési

## Donnacona répond à la Régie des mesures anti-inflationnistes

par Gérard ROCHETTE

DONNACONA — La ville de Donnacona, dans le comté de Portneuf, a refusé les recommandations de la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec, en ce qui regarde les hausses de rémunération des membres du conseil et des augmentations salariales accordées aux employés de cadres et contre-maitres.

Une lettre en ce sens, accompagnée d'une résolution officielle du conseil, a été expédiée à la direction de la Régie faisant part de la décision des autorités municipales de cette localité.

Ces dernières mentionnent que les recommandations faites sont discutables et qu'elles comptent les approfondir. Par la suite, des commentaires appropriés seront émis.

On sait que la Régie des mesures anti-inflationnistes a recommandé une diminution de 66,7% à

8% des hausses de rémunération des membres du conseil de cette ville, adopté par règlement et approuvé par les électeurs-proprétaires. Il semble que le respect de la Loi des cités et villes en la matière constitue une des raisons sur laquelle les dirigeants s'appuient et s'appuieront éventuellement dans toute procédure ou démarche qui pourrait être entreprise.

En ce qui regarde les augmentations accordées aux employés de cadres et contre-maitres, celles-ci s'établissent à 15,72%. Encore là, la régie recommande de ne pas accorder de hausse supérieure à 8%. Il est à remarquer que dans sa décision la régie n'a pas tenu compte, entre autres, d'un cas de promotion.

Précisons que le cas des employés a été beaucoup plus discuté que celui des autorités municipales.

## La 73 à Charny: les parents ne veulent pas d'une sortie

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Un comité de parents a invoqué la sécurité des enfants, hier soir, en demandant de garder fermée la sortie de l'autoroute 73, vis-à-vis le centre-ville de Charny.

Le conseil de ville, devant l'insistance du groupe de plus en plus considérable et après avoir accepté antérieurement de favoriser une sécurité adéquate, a acquiescé à une requête voulant qu'il participe à une table ronde pour tenter de trouver les meilleures mesures à envisager en vue d'assurer cette sécurité.

La réunion, prévue pour lundi soir prochain, à l'hôtel de ville de Charny, ne sera pas publique, cependant. Elle ne réunira que les membres du conseil municipal, les dirigeants de la commission scolaire, le nouveau directeur de la police municipale ainsi que des représentants du groupe qui a lui-même sollicité la formation de cette table ronde, le "Comité accès à l'autoroute de la Beauce".

Le problème est soulevé depuis déjà plusieurs semaines par ce comité de parents, qui craint sérieusement pour la sécurité des enfants. Sous la présidence de Mme Murielle Rochon, ce comité a maintenant l'appui de la commission scolaire et de nombreuses personnes.

Comme l'a expliqué le maire, M. Herman Couture, hier soir, l'entente devrait être relativement facile, parce

que le conseil municipal est conscient du problème.

Près des écoles

En fait, l'éventuelle sortie de l'autoroute arrivera sur la 9ème rue nord, où sont situées deux écoles élémentaires fréquentées par 800 enfants de même que le terrain de jeux. On comprend que ce soit les comités d'écoles qui sont à l'origine du mouvement amorcé pour assurer une sécurité maximale des enfants.

Dernièrement, le conseil de ville a décrété plusieurs mesures dans l'espoir de satisfaire les parents: installation de signaux d'arrêts obligatoires, engagement de brigadiers scolaires, vitesse limitée à 20 m.p.h., surveillance accrue par les policiers, etc.

Mais le comité "Accès à l'autoroute de la Beauce" est revenu devant le conseil municipal plus exigeant que jamais, hier soir. C'était à la suite d'une visite faite au ministère des Transports par trois de ses représentants, qui se sont fait dire que cette fameuse sortie avait été demandée par le conseil de Charny.

Le maire Herman Couture n'a pas mis de temps à préciser que ce n'était pas une sortie de l'autoroute que le conseil municipal avait demandé, mais simplement une voie d'accès pour traverser l'autoroute et aller déposer la neige près des chutes de la Chaudière.

Il ne semble pas impossible, selon les commentaires entendus publiquement, hier soir, que le conseil de ville de Charny adopte l'idée du comité de

parents et demande au ministère des Transports de ne pas ouvrir sur la 9ème rue nord la sortie de la 73. Celle-ci ne donnerait plus accès qu'à la future halte routière, en face des chutes, et au futur boulevard des Domarines, dans le secteur domiciliaire Domarine.

Éventuellement, les automobilistes pourraient laisser l'autoroute pour entrer dans Charny en utilisant une sortie située légèrement plus au nord, soit près de la rue du Sault, ou légèrement plus au sud, soit près du rang Beaulieu conduisant à Saint-Jean-Christophe.

Nouveau directeur

Le maire Herman Couture a profité de l'assemblée d'hier pour présenter le nouveau directeur de la protection publique à Charny, M. André Trudel. Celui-ci est entré en poste hier, justement, ayant déjà à son crédit six années d'expérience au service de la police municipale de Nicolet, dont deux ans comme directeur.

M. Trudel succède en effet à M. Omer Roberge, qui compte environ 35 ans de service pour la ville de Charny. Ce dernier agit comme conseiller technique, en attendant de prendre sa retraite, à l'automne.

L'un des premiers travaux retenant l'attention de M. Trudel, cette semaine, consiste à déterminer dans quelle proportion sera accrue la circulation dans la 9ème rue nord, advenant l'utilisation d'une sortie de l'autoroute 73 à cet endroit. Le conseil municipal attend cette étude pour prendre position définitivement.

**NOUVEAU MANDAT**

Avez-vous des problèmes?  
Avez-vous des doutes?  
Avez-vous des inquiétudes?  
Composer 667-1070 pour un message Biblique.

---

**TERRE à gazon à liquider 839-9717**

---

**Robert Coulombe CHIROPATICIEN**  
705 EST, BOUL CHAREST QUÉBEC 2  
TÉL: 522-1297 628-0507

---

**MORIN & ASSOCIÉS INC. COURTIERS INC.**

**Crédit Foncier**

Fondé en 1880  
Actif supérieur à \$800 millions

**Obligations de 5 ans**  
Minimum \$500

**10 1/4%**

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

**10 1/2%**

Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis (418) 681-0277 (Mme L. Brulotte)  
Frais virés acceptés  
Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec